



Bulletin Officiel

N° 4233 Vendredi 16 Novembre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES ENNAKL ET BT 2

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS

THEEMAR INVESTMENT FUND 3

AVIS DES SOCIETES

PUBLICATION D'INFORMATION SUR LE PACTE CONCLU

ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MAGASIN GENERAL 4-5

AUGMENTATION DE CAPITAL

ARAB TUNISIAN LEASE- ATL- 6-9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 11-12

ANNEXE I

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 – 09 – 2012

SICAV AMEN

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

ARABIA SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

Le CMF porte à la connaissance des actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES & de la BANQUE DE TUNISIE que dans le cadre de la cession des blocs d'actions détenus directement et indirectement par l'Etat Tunisien, le comité de pilotage réuni le vendredi 02 novembre 2012 au Ministère des Finances, en vue de valider les réponses aux questions des investisseurs potentiels et la version finale de l'acte de cession, a demandé de suspendre les titres ENNAKL et BT de la cotation et ce à partir du lundi 05 novembre 2012.

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS

Theemar Investment Fund

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Agrément du CMF N° 44-2012 du 13 septembre 2012

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 13 novembre 2012 au prospectus d'émission du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée **Theemar Investment Fund**.

« **Theemar Investment Fund** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	Theemar Investment Fund
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Montant du fonds :	50 000 000 dinars divisé en 5 000 parts de 10 000 dinars chacune
Date d'agrément :	13 septembre 2012
Promoteurs :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) et Al Baraka Bank Tunisia (Al Baraka)
Gestionnaire :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA)
Dépositaire :	Al Baraka Bank Tunisia (Al Baraka)
Distributeur :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA)

AVIS DES SOCIETES

**Publication d'information sur le pacte conclu entre les actionnaires de la
Société Magasin Général
(Conformément aux articles 62 bis & 62 ter du Règlement du Conseil du
Marché Financier relative à l'appel Public à l'épargne)**

1. LES PARTIES AU PACTE

A/• Dénomination sociale : NEW CORP

- Forme juridique : **Société à responsabilité limitée**
- Adresse du siège social : **Rue du Textile - ZI Sidi Rezig - 2033 Megrine** (en cours de transfert à l'adresse suivante : Résidence El Mouna - Bureau B1 - Rue du Lac Malaren- 1053 Les Berges du Lac - Tunis)
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B3139662012 RCS de Ben Arous**

B/• Dénomination sociale : MED INVEST COMPANY

- Forme juridique : **Société Anonyme**
- Adresse du siège social : **Rue du Textile - ZI Sidi Rezig - 2033 Megrine**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B0254162007 RCS de Ben Arous**

C/• Dénomination sociale : International Supermarket Stores (ISMS)

- Forme juridique : **Société Anonyme**
- Adresse du siège social : **Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59170 Croix (France)**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **RCS Roubaix B674801329**

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **Société Magasin Général S.A**
- nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à La date de la signature du pacte) : **2.296.250 actions ordinaires conférant droit de vote**

3. - LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.

-Date de conclusion : 30 octobre 2012

-Durée des engagements : Tant que les parties au pacte ou les sociétés qui leur seraient affiliées détiendront au moins 5% des titres de Société Magasin Général.

En cas de montée dans la capital de SMG par ISMS, directement ou indirectement (ISMS détient 100% de NEW CORP), le Pacte pourra être renégocié ou remplacé.

-Date d'effet du Pacte : 30 octobre 2012

- Suite -

4. - LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

A la date de signature du pacte,

-NEW CORP détient directement **10%** du capital et des droits de vote de la Société Magasin Général(SMG)

-MED INVEST COMPANY détient directement **64,85%** du capital et des droits de vote de la Société Magasin Général (SMG)

-ISMS ne détient aucune participation directe dans le capital et les droits de vote de Société Magasin Général (SMG).

5. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

- Possibilité pour NEW CORP de demander à terme de monter dans le capital de Société Magasin Général pour atteindre 25% du capital et droits de vote de cette dernière
- Droit de préemption mutuel entre les parties en cas de cessions de titres
- Option de vente consentie à NEW CORP par MED INVEST COMPANY relative aux 10% du capital de SMG détenu par NEW CORP, et ce pendant une durée de 2 ans à compter de la signature du pacte
- Option de vente consentie à NEW CORP par MED INVEST COMPANY relative aux 10% du capital de SMG détenu par NEW CORP, et ce pendant une durée de 5 ans à compter de la signature du pacte en cas d'impossibilité de montée dans le capital à hauteur de 25% du capital et des droits de vote de SMG

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

N/A

7. SIGNATAIRE(S) (Nom, prénom et qualité du ou des signataires et date de la signature)

Le 5 novembre 2012,

Philippe Delalande, Gérant de **NEW CORP SARL**

Philippe Saudo, Directeur Général de **ISMS**

Tahar Bayahi, Directeur Général de **MED INVEST COMPANY**

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ARAB TUNISIAN LEASE- ATL-

Ennour Building – centre urbain nord 1082 Mahrajène.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ATL réunie le 30/06/2012 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 8MD pour le porter de 17MD à 25MD en deux opérations simultanées comme suit :

- Augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 000 000D et l'émission de 2 000 000 actions de nominal 1D, à raison de deux (2) actions nouvelles gratuites pour dix sept (17) actions anciennes ;
- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6 000 000D par l'émission de 6 000 000 actions de nominal 1D et au prix d'émission de 3D, soit une prime d'émission de 2D, à raison de six (6) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour (17) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1^{ère} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 30/08/2012 a fixé la date de jouissance des nouvelles actions à émettre, soit le 1^{er} janvier 2013 et a délégué au Président Directeur Général de la société le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de l'augmentation de capital.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 8MD réparti comme suit :

- 2MD par incorporation de réserves et par émission de 2 000 000 actions nouvelles gratuites ;
- 6MD par souscription en numéraire et émission de 6 000 000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :

➤ Montant :

Le capital social sera augmenté par l'incorporation de 2MD, à prélever sur les réserves de la société et la création de 2 000 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires.

➤ Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison de deux (2) actions gratuites pour dix sept (17) actions anciennes.

Augmentation de capital par souscription en numéraire :

Conjointement à l'émission d'actions par incorporation de réserves, le capital social sera augmenté de 6MD par la création de 6 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

➤ Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 3D, soit 1D de valeur nominale et 2D de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

➤ Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- Suite -

- **A titre irréductible :** à raison de six (6) actions nouvelles pour dix sept (17) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. ATL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.
Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce du 26/11/2012 au 14/12/2012 inclus¹

Etablissements domiciliataires :

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ATL exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3D, soit 1D représentant la valeur nominale de l'action et 2D représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n°01 013 054 1192 0012 79 27 ouvert sur les livres de l'ATB – Agence Charguia.

Modalités de souscription et règlement livraison des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 14/12/2012 à 17H à BNA Capitaux, en qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté – IAM–.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par l'IAM), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/12/2012 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Modalités et délais de délivrance des titres:

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par l'ATL et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles gratuites (2 000 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (6 000 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2013.

Cotation en Bourse :

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 17 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de l'ATL inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 26/11/2012, droits de souscription et droits d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites :

Les 2 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 26/11/2012, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 6 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2012, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en bourse des droits d'attribution commenceront à partir du 26/11/2012.

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du 26/11/2012 au 14/12/2012 inclus¹

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge par le STICODEVAM :

Les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0004700472 » à partir du 26/11/2012.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/12/2012 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0004700456 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 26/11/2012 au 14/12/2012 inclus¹.

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0004700480 » à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 26/11/2012.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0004700464 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse.

Un document de référence enregistré par le CMF le 09/11/2012 sous le numéro 12-010 et une note d'opération relative à la présente émission visée par le Conseil du Marché Financier le 09/11/2012 sous le numéro 12-792 seront mis à la disposition du public sans frais auprès de la société « ATL », de BNA-Capitaux intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, de tous les intermédiaires en Bourse, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 NOVEMBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,208%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,210%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,218%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,223%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,232%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,238%	1 002,112
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,240%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,249%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,257%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,264%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,271%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,290%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,294%	1 015,524
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,297%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013	4,307%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,545%	1 039,049
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,692%	1 054,624
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,060%	1 039,504
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,480%		987,313
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,575%	989,963
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,710%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,882%	1 033,875
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,170%		967,389
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,174%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,181%	964,781
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,263%	1 043,710
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,270%		951,685

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,975	142,997		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,556	12,559		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,290	1,291		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,910	34,917		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,535	47,541		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	173,589	173,206		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	594,459	593,399		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	137,925	138,077		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,956	128,084		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	118,655	118,725		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	116,232	116,283		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	95,021	95,016		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	144,945	145,044		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	108,777	108,353		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,021	107,042		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 338,453	1 338,963		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 354,378	2 349,947		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,323	110,141		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	107,715	107,259		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	123,971	123,813		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 219,334	1 218,756		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	136,566	137,217		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,091	16,172		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 023,592	6 039,137		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000	5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 796,458	6 809,425		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,365	2,356		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,973	1,970		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,276	1,273		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,717	106,736
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,725	103,743
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,812	104,829
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,967	101,978
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	102,664	102,685
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,205	106,221
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	103,167	103,188
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	103,114	103,134
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,547	103,567
39	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,950	104,970
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	101,161	101,179
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,428	103,450
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,289	103,307
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,965	105,993
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,990	105,009
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	102,028	102,045
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,923	101,941
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,763	103,782
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,891	101,912
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,915	102,933
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,665	103,680
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,788	101,819
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,386	103,403
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	104,090	104,107
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,498	101,517

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,411	10,413
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,848	102,869
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,994	103,013
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,526	100,593
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	73,744	73,513
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,374	158,120
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1572,498	1569,767
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,758	114,733
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,846	114,747
64	SICAV BNA	BNA CAPITAL UX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	94,983	94,866
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,945	16,933
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	277,604	277,463
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,284	42,978
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 605,777	2 603,652
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,677	82,547
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,027	59,924
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,224	102,137
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,809	114,688
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	107,408	107,281
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,651	11,640
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,697	12,671
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,262	16,192
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	16,503	16,421
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,867	12,841
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,927	10,922
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,650	10,645
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,700	10,700
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAL UX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	129,658	129,643
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAL UX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,730	128,718
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,262	11,229
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	118,655	118,456
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,956	20,959
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	92,749	92,431
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	93,296	93,077
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,669	98,554
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,663	101,648
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	100,780	100,688
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	100,760	100,639
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	100,241	99,924
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	116,816	116,152
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	143,805	143,606
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,536	11,500
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	123,373	123,341
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	118,505	118,498
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,367	106,148
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,135	104,686
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	191,823	191,484
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	167,012	167,058
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,677	144,712
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 527,039	10 471,753
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	224,327	223,447
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	146,783	147,470
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 621,158	1 623,282
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	116,520	116,418
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	95,646	95,648
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,361	121,780
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 785,995	9 738,822

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV AMEN**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2012. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 30 Septembre 2012 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 21,63% de l'actif au 30 Septembre 2012, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Tunis, le 29 Octobre 2012

Le commissaire aux comptes :

Jelil BOURAOUI

Bilan arrêté au 30 Septembre 2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
ACTIF				
Portefeuille-titres		<u>72 406 215</u>	<u>77 255 519</u>	<u>74 491 510</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	4 941 234	4 263 271	2 307 318
Obligations et valeurs assmilées	3.2	67 464 981	72 992 247	72 184 192
Placements monétaires et disponibilités		<u>28 112 051</u>	<u>18 722 383</u>	<u>23 432 780</u>
Placements monétaires	3.3	6 373 222	3 886 796	3 928 441
Disponibilités	3.4	21 738 829	14 835 587	19 504 339
TOTAL ACTIF		100 518 266	95 977 902	97 924 290
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		165 155	165 302	114 450
Créditeurs divers		33 128	10 275	26 578
TOTAL PASSIF		198 283	175 577	141 028
<u>Capital</u>	3.5	<u>94 212 756</u>	<u>89 844 502</u>	<u>94 305 213</u>
<u>Sommes capitalisables</u>	3.10	<u>6 107 227</u>	<u>5 957 823</u>	<u>3 478 049</u>
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		3 475 651	3 371 236	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		2 631 576	2 586 587	3 478 049
ACTIF NET		100 319 983	95 802 324	97 783 262
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		100 518 266	95 977 902	97 924 290

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de résultat arrêté au 30 Septembre 2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/07/2012 30/09/2012	Période 01/01/2012 30/09/2012	Période 01/07/2011 30/09/2011	Période 01/01/2011 30/09/2011	Exercice clos le 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	3.6	824 714	2 644 676	922 625	3 084 891	3 982 829
Revenus des placements monétaires	3.7	239 527	609 388	157 105	448 243	643 443
Total des revenus de placements		1 064 241	3 254 064	1 079 730	3 533 134	4 626 272
Charges de gestion des placements	3.8	<207 168>	<593 635>	<199 049>	<625 467>	<825 816>
Revenus Nets des placements		857 073	2 660 429	880 681	2 907 667	3 800 456
Autres charges	3.9	<26 513>	<86 036>	<26 727>	<92 405>	<119 206>
RESULTAT D'EXPLOITATION		830 560	2 574 393	853 954	2 815 262	3 681 249
Régularisation du résultat d'exploitation		16 674	57 183	<59 128>	<228 675>	<203 200>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		847 234	2 631 576	794 826	2 586 587	3 478 049
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<16 674>	<57 183>	59 128	228 675	203 200
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		40 841	<51 106>	40 204	21 894	19 985
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		104	36 574	104	3 200	49 327
Frais de négociation		-	<2 589>	-	<2 468>	<2 789>
Résultat non distribuable		40 945	<17 121>	40 308	22 626	66 523
RESULTAT NET DE LA PERIODE		871 505	2 557 273	894 262	2 837 888	3 747 772

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SICAV AMEN**Etat de variation de l'actif net arrêté au 30 Septembre 2012
(En Dinars Tunisiens)**

	Période 01/07/2012 30/09/2012	Période 01/01/2012 30/09/2012	Période 01/07/2011 30/09/2011	Période 01/01/2011 30/09/2011	Exercice clos le 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	871 505	2 557 273	894 262	2 837 888	3 747 772
Résultat d'exploitation	830 560	2 574 393	853 954	2 815 262	3 681 249
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	40 841	<51 106>	40 204	21 894	19 985
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	104	36 574	104	3 200	49 327
Frais de négociation de titres	-	<2 589>	-	<2 468>	<2 789>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 426 078	<20 552>	<2 390 543>	<29 252 081>	<28 181 027>
Souscriptions					
- Capital	12 554 543	39 809 306	5 685 850	54 546 270	69 689 832
- Régularisation des sommes non distribuables	<6 726>	<20 570>	171	<7 735>	71
- Régularisation des sommes capitalisables	749 529	2 040 694	349 673	2 542 559	3 636 267
- Droit d'entrée	-	3	-	-	-
Rachat					
- Capital	<11 193 891>	<39 874 327>	<7 932 655>	<82 519 465>	<96 655 392>
- Régularisation des sommes non distribuables	5 297	10 251	-453	7 424	<258>
- Régularisation des sommes capitalisables	<682 674>	<1 985 909>	<493 129>	<3 821 133>	<4 851 548>
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 297 583	2 536 721	<1 496 281>	<26 414 193>	<24 433 255>
ACTIF NET					
En début de période	98 022 400	97 783 262	97 298 606	122 216 518	122 216 518
En fin de période	100 319 983	100 319 983	95 802 324	95 802 324	97 783 262
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 844 030	2 887 685	2 927 081	3 744 981	3 744 981
En fin de période	2 885 694	2 885 694	2 855 650	2 855 650	2 887 685
VALEUR LIQUIDATIVE	34,764	34,764	33,548	33,548	33,862
TAUX DE RENDEMENT	3,43%	3,55%	3,66%	3,74%	3,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2012

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-09-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2012 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat :**3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2012	En % de l'actif net
BT	120	303	1 500	0,00%
Action SICAV (AMEN TRESOR SICAV)	47 364	4 948 053	4 939 734	4,92%
TOTAL	47 484	4 948 356	4 941 234	4,93%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2012	En % de l'actif net
BTA090215	13 500	14 094 000	14 579 410	14,53%
BTA090714	5 700	6 053 400	6 139 978	6,12%
BTA110319	1 700	1 773 000	1 814 806	1,81%
BTA110319A	2 200	2 262 125	2 316 227	2,31%
BTA110319B	3 000	3 046 650	3 120 425	3,11%
BTA11072017	3 000	3 109 200	3 145 595	3,14%
BTA14042014	9 200	9 614 000	9 879 035	9,85%
BTZ111016B	2 000	1 245 000	1 506 006	1,50%
TOTAL		41 197 375	42 501 482	42,37%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA Ces montants se détaillent comme suit :

Date	30/09/2012	30/09/2011
Montant	7 940	-

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2012	En % de l'actif net
AB 2006	40 000	2 000 000	2 047 520	2,04%
AB 2009 CA	18 000	1 440 000	1 440 187	1,44%
AB 2009 CB	13 000	1 040 000	1 040 104	1,04%
AB 2010	2 000	173 333	173 825	0,17%
AB 2012B	20 000	2 000 000	2 003 184	2,00%
AIL 2007	3 800	76 000	79 301	0,08%
ATB 2007/1	10 000	750 000	761 464	0,76%
ATB 2009 TB1	5 000	500 000	508 372	0,51%
ATL 2006-1	30 000	600 000	609 240	0,61%
ATL 2008/1	10 000	200 000	203 536	0,20%
ATL 2012-11	10 000	1 000 000	1 016 576	1,01%
ATLESING12-1	10 000	1 000 000	1 016 848	1,01%
ATTILES20111	5 000	500 000	517 180	0,52%
BH 2007	20 000	1 200 000	1 235 216	1,23%
BNA 2009	10 000	800 000	816 760	0,81%
BTE 2009	15 000	1 050 000	1 051 932	1,05%
BTE 2010 AP	3 000	240 000	240 290	0,24%

BTK 2009 C	10 000	866 667	883 683	0,88%
CIL 2005/1	10 000	200 000	210 800	0,21%
CIL 2007/1	15 000	300 000	311 256	0,31%
CIL 2007/2	15 000	300 000	309 468	0,31%
CIL 2009/1	10 000	400 000	403 520	0,40%
CIL 2009/3	10 000	600 000	616 936	0,61%
CIL 2010/2	5 000	400 000	415 648	0,41%
HL 2010/1 1	10 000	600 000	607 248	0,61%
HL 2012/1	10 000	1 000 000	1 004 584	1,00%
MP 05 T/A	6 000	120 000	121 709	0,12%
MX 2010 TA	10 000	1 000 000	1 018 704	1,02%
PANOBOIS 07	2 000	120 000	122 974	0,12%
SIHM 2008TA	6 000	360 000	360 960	0,36%
SIHM 2008TB	4 000	240 000	240 640	0,24%
STM 2007 TB	5 000	200 000	200 284	0,20%
STM 2007 TC	6 000	240 000	240 341	0,24%
TLG 2007-2	15 000	300 000	310 524	0,31%
TLG 2008-1	5 200	104 000	105 377	0,11%
TLG 2008-2	5 000	200 000	208 780	0,21%
TLG 2008-3	5 000	200 000	207 048	0,21%
TLG 2011-1	5 000	400 000	405 696	0,40%
UIB 2011-2	10 000	1 000 000	1 031 592	1,03%
UNICTOR 2008	10 000	200 000	205 728	0,21%
UNIFAC 2010	8 000	640 000	658 464	0,66%
TOTAL		24 560 000	24 963 499	24,88%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 30-09-12 à 6 373 222 dinars. Ils sont constitués de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Intérêts précomptés	En % de l'actif net
BT	06/08/2012	ASSAD	500 000	494 698	497 876	5 302	0,50%
BT	08/08/2012	UNIFACTORING	1 000 000	989 246	995 664	10 754	0,99%
BT	14/06/2012	TLG	4 000 000	3 837 494	3 884 928	162 506	3,87%
BT	16/08/2012	TLG	1 000 000	989 344	994 754	10 656	0,99%
TOTAL			6 500 000	6 310 782	6 373 222	189 218	6,35%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2012 à 21 738 829 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	11 000 000	11 190 211	11,15%
Avoirs en banque		10 548 617	10,51%
TOTAL	11 000 000	21 738 829	21,67%

(i): Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	06/04/2013	8 157 927	5,06
PLACT	AMEN BANK	23/06/2013	3 032 284	5,01
TOTAL			11 190 211	

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2012 au 30/09/2012 s'élève à 2 536 721 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <92 457>

Variation de la part Revenu : 2 629 178

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital social début ex	94 305 213
Souscriptions	39 809 305
Rachats	-39 874 327
Commission de souscription	3
Frais de négociation	-2 589
VDE/emp.société	-
VDE/act.cote permanente	1 197
VDE / titres OPCVM	-8 319
+/- V réalisée emp.société	141
+/- V réal/act.cote permanente	16 970
+/- V réal/oblig. Etat	13 125
+/- V réal/ titres OPCVM	6 339
+/- V report/act.cote permanente	-982
+/- V report/titres OPCVM	-43 002
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-20 569
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	10 251
Variation de la part Capital	-92 457
Capital au 30/09/2012	94 212 756

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-2 398
Résultat d'exploitation	2 574 393
Régularisation du Résultat d'exploitation	57 183
Variation de la part Revenu	2 629 178

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-11	671
Nombre d'actionnaires entrants	104
Nombre d'actionnaires sortants	-91
Nombre d'actionnaires au 30-09-12	684

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/01/2011 au 30/09/2011
Dividendes	178 677	82 816
Revenus des obligations	758 568	1 200 729
Revenus des BTA	1 707 431	1 801 347
TOTAL	2 644 676	3 084 892

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/01/2011 au 30/09/2011
Billets de trésorerie	169 197	136 237
Certificat de dépôt	37 650	2 973
Placement en compte courant à terme	334 191	292 696
Compte Rémunéré	68 350	16 337
TOTAL	609 388	448 243

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2012.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2012, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1 - La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 22,67 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2- « ATTIJARI BANK » détient 85,79% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son côté détient 76 106 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. A ce titre, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « ATTIJARI GESTION », gestionnaire de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012.

Tunis, le 30 Octobre 2012

**Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Wadii TRABELSI**

BILAN
arrêté au 30/09/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	10 581 998	11 754 425	11 774 913
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 159 489	10 125 501	10 233 317
b - Obligations et Valeurs assimilées		422 509	1 628 924	1 541 597
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 103 026	3 712 230	555 491
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	3 103 026	3 712 230	555 491
AC 3 - Créances d'exploitation		419	-	-
AC 4 - Autres actifs			-	-
TOTAL ACTIF		13 685 443	15 466 655	12 330 405
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	36 600	39 691	40 837
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	96 879	90 319	95 819
TOTAL PASSIF		133 479	130 010	136 656
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	13 356 205	15 066 941	12 007 632
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	195 759	269 704	186 117
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	2	2
b - Sommes distribuables de l'exercice		195 753	269 702	186 115
ACTIF NET		13 551 964	15 336 644	12 193 749
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 685 443	15 466 655	12 330 405

ÉTAT DE RÉSULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

		Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	Notes	01/07/2012 au	01/01/2012 au	01/07/2011 au	01/01/2011 au	01/01/2011 au
		30/09/2012	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2011	31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	125 690	315 897	114 227	413 040	430 724
a - Dividendes		119 233	291 658	95 314	350 438	350 438
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 457	24 239	18 913	62 601	80 286
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	975	2 081	- 3 822	- 1 978	- 1 787
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		126 665	317 978	110 405	411 062	428 937
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 34 690	- 98 749	- 37 781	- 112 251	- 151 178
REVENU NET DES PLACEMENTS		91 975	219 229	72 624	298 811	277 759
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH. 2 - Autres charges</u>	3-9	- 10 229	- 28 049	- 9 722	- 29 275	- 38 944
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		81 746	191 180	62 902	269 536	238 815
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		7 053	4 573	- 49	166	- 52 700
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		88 799	195 753	62 852	269 702	186 115
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 7 053	- 4 573	49	- 166	52 700
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		- 250 747	148 292	488 812	- 1 292 713	- 1 012 538
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		63 848	743 101	18 116	72 933	119 217
* Frais de négociation		- 2 684	- 15 405	- 44	- 4 570	- 4 745
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		- 107 837	1 067 168	569 786	- 954 814	- 659 251

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2012 au 30/09/2012	Période du 01/01/2012 au 30/09/2012	Période du 01/07/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 au 30/09/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	81 746	191 180	62 902	269 536	238 815
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 250 747	148 292	488 812	- 1 292 713	- 1 012 538
c - +/- values réalisées sur cession de titres	63 848	743 101	18 116	72 933	119 217
d - Frais de négociation de titres	- 2 684	- 15 405	- 44	- 4 570	- 4 745
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 189 560	-	- 336 463	- 336 463
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	1 099 123	1 867 764	-	2 033 598	2 033 598
* Capital	675 000	1 164 000	-	1 420 000	1 420 000
* Régularisation des sommes non distrib.	408 068	682 303	-	570 099	570 099
* Régularisations des sommes distrib.	16 054	21 461	-	43 499	43 499
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	- 606 569	- 1 387 157	- 2 769	- 2 109 425	- 5 547 884
* Capital	- 369 000	- 865 000	- 2 000	- 1 440 000	- 3 790 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 228 568	- 508 718	- 720	- 625 366	- 1 660 959
* Régularisation des sommes distrib.	- 9 001	- 13 439	- 49	- 44 059	- 96 925
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	384 716	1 358 215	567 016	- 1 367 104	- 4 510 000
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	13 167 248	12 193 749	14 769 628	16 703 748	16 703 748
b - En fin de période	13 551 964	13 551 964	15 336 644	15 336 644	12 193 749
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	8 303	8 310	10 662	10 680	10 680
b - En fin de période	8 609	8 609	10 660	10 660	8 310
VALEUR LIQUIDATIVE	1 574,162	1 574,162	1 438,710	1 438,710	1 467,358
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,74%	8,80%	3,86%	-5,99%	-4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 30/09/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2012, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012, à 10 581 998 Dinars contre 11 754 425 Dinars au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
<i>Coût d'acquisition</i>	7 740 430	9 312 229	9 039 870
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	6 795 251	7 054 692	7 036 883
- Titres OPCVM	525 179	660 217	505 667
- Obligations et valeurs assimilées	420 000	1 597 320	1 497 320
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	2 839 059	2 410 592	2 690 766
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 829 503	2 407 524	2 686 637
- Titres OPCVM	9 556	3 068	4129
<i>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</i>	2 509	31 604	44 277
Total	10 581 998	11 754 425	11 774 913

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 125 690 Dinars pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012, contre un montant de 114 227 Dinars du 01/07/2011 au 30/09/2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ^{ème} Trimestre 2012	30/09/2012	3 ^{ème} Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
-Revenus des actions et valeurs assimilées	119 233	221 177	95 314	205 472	205 472
- Revenus des Titres OPCVM	-	70 482	-	144 967	144 966
- Revenus des Obligations	6 457	24 239	18 913	62 601	80 286
Total	125 690	315 898	114 227	413 040	430 724

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012, à 975 Dinars contre - 3 822 Dinars du 01/07/2011 au 30/09/2011, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	3 ^{ème} Trimestre 2012	30/09/2012	3 ^{ème} Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
- Intérêts/ Compte courant	975	2 081	(3 822)	(1 978)	(1787)
Total	975	2 081	(3 822)	(1 978)	(1 787)

3-4 Note sur le capital

Capital au 30/06/2012

- Montant	13 060 288
- Nombre de titres	8 303
- Nombre d'actionnaires	11

Souscriptions réalisées

- Montant	1 083 068
- Nombre de titres	675
- Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

- Montant	-597 568
- Nombre de titres	369
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets sur le capital

- Variation des plus et moins values potentielles	-250 747
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	63 848
- Frais de négociation	- 2 684

Capital au 30/09/2012

- Montant	13 356 205
- Nombre de titres	8 609
- Nombre d'actionnaires	12

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
-Sommes distribuables de l'exercice	195 753	269 702	186 115
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	2	2
Total	195 759	269 704	186 117

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	191 180	16 242	-11 669	195 753
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	1	-1	6
Total	191 186	16 243	-11 670	195 759

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 36 600 Dinars contre 39 691 Dinars au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Gestionnaire	17 345	18 891	19 463
- Dépositaire	19 255	20 800	21 374
Total	36 600	39 691	40 837

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012, à 96 879 Dinars contre un solde de 90 319 Dinars au 30/09/2011, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	8 985	8 976	12 000
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3 159

- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	-	-
- CMF à payer	1 136	1 335	1 297
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	36 062	29 554	31 975
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	85	-	93
Total	96 879	90 319	95 819

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012, à 34 690 Dinars contre 37 781 Dinars pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	3ème Trimestre 2012	30/09/2012	3ème Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	17 345	49 375	18 891	56 126	75 589
- Rémunération du dépositaire	17 345	49374	18 890	56 125	75 589
Total	34 690	98 749	37 781	112 251	151 178

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/07/2012 au 30/09/2012, s'élèvent à 10 229 Dinars, contre 9 722 Dinars du 01/07/2011 au 30/09/2011, et se détaillent comme suit :

Libellé	3ème Trimestre 2012	30/09/2012	3ème Trimestre 2011	30/09/2011	31/12/2011
-Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 514	8 409	3 025	9 380	12 405
- Redevance CMF	3 469	9 875	3 778	11 225	15 118
- Frais de publicité et publications	2 016	7 486	2 521	7 480	10 000
- Autres charges	18	63	3	13	19
- TCL	1 212	2 216	395	1 177	1 402
Total	10 229	28 049	9 722	29 275	38 944

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012, à 3 103 026 Dinars contre 3 712 230 Dinars au 30/09/2011, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Avoirs en banque	66 387	46 850	40 459
- Sommes à l'encaissement (*)	3 037 433 ^(*)	3 666 620	3 953 481
- Sommes à régler	(1 569)	(2 189)	(3 438 671)
- Ecart sur intérêts courus /TCN	775	949	222
Total	3 103 026	3 712 230	555 491

(*) Composé principalement d'un rachat des titres AOS (Dinars)

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'«ATTIJARI GESTION» au 30/09/2012, s'élèvent à 49 375 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 30/09/2012, s'élèvent à 49 374 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/09/2012	%Actif
Actions & Valeurs assimilées		6 795 251,139	9 624 754,147	70,33%
ADWYA	31 200	122 088,247	254 935,200	1,86%
AIR LIQUIDE	53	18 314,810	20 781,300	0,15%
DA 1/15 AIRLIQUIDE 2012	5	115,190	135,750	0,00%
AMEN BANK	1 948	32 160,816	72 905,848	0,53%
AMS	7 344	73 440,000	109 469,664	0,80%
ASSAD	17 285	130 504,774	162 893,840	1,19%
DA 1/23 ASSAD 2012	5	1,640	2,100	0,00%
ARAB TUNISIAN BANK	45 000	170 088,517	234 630,000	1,71%
ATL	19 249	70 249,445	96 783,972	0,71%
ATTIJARI BANK	76 106	1 293 430,042	1 222 718,996	8,93%
ATTIJARI LEASING	29 934	654 306,386	1 164 731,940	8,51%
BANQUE DE TUNISIE	51 000	336 186,487	637 449,000	4,66%
BIAT	4 748	299 190,555	303 890,992	2,22%
BNA	20 000	232 228,325	195 000,000	1,42%
CIL	17 442	91 211,776	287 793,000	2,10%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200,000	52 360,000	0,38%
ENNAKL	51 386	644 035,239	680 658,956	4,97%
ESSOUKNA	22 400	131 314,301	244 160,000	1,78%
GIF FILTER	30 000	81 764,715	232 230,000	1,70%
MONOPRIX	32 003	540 553,563	929 975,177	6,80%
POULINA GROUP HOLDING	14 779	95 001,820	115 276,200	0,84%
SERVICOM	2 000	6 500,000	22 070,000	0,16%
SFBT	31 620	289 276,959	435 723,600	3,18%
SIMPAR	7 080	226 519,660	467 676,480	3,42%
DA 1/8 SIMPAR 2012	1	2,793	7,130	0,00%
SIPHAT	754	17 495,623	9 651,200	0,07%
SITS	57 000	145 919,297	190 950,000	1,40%
SOMOCER	27 500	58 284,547	82 142,500	0,60%
SPDIT	24 968	149 305,520	176 099,304	1,29%
TELNET HOLDING	6 845	39 701,000	55 088,560	0,40%
TUNINVEST	5 000	34 499,684	47 265,000	0,35%
TUNIS RE	24 582	201 570,000	238 863,294	1,75%
TUNISIE LEASING	17 500	325 515,056	441 122,500	3,22%
TUNISIE PROFILE	24 746	81 804,703	138 924,044	1,02%
UBCI	5 989	98 184,649	271 900,600	1,99%
UIB	1 500	26 285,000	28 488,000	0,21%
Obligations		420 000,000	422 509,151	3,09%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	120 000,000	121 709,589	0,89%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	300 000,000	300 799,562	2,20%
OPCVM		525 178,903	534 734,800	3,91%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	4 700	473 100,403	476 857,300	3,48%
FCP SAFA	500	52 078,500	57 877,500	0,42%
Total Général		7 740 430,042	10 581 998, 098	77,32%

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant de 7 133 738 dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date à 66 090 dinars.

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d' « **Arabia Sicav** » au 30 Septembre 2012.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) Les actifs nets sont minorés du reliquat potentiellement récupérable à partir de 2011 des Billets de trésorerie contractés antérieurement, d'un montant net d'intérêts de 370 833 dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent, au 30 Septembre 2012, 42.96 % des actifs.
- 3) Les parts ou actions OPCVM représentent, au 30 Septembre 2012, 5.34% des actifs nets.

Tunis, le 31 Octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 30/09/2012
(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 102 007	4 775 789	4 507 877
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 715 959	4 153 736	3 997 144
b- Obligations et valeurs assimilées	386 048	622 053	510 733
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3 090 242	2 681 184	2 985 840
a- Placements monétaires	1 280 753	758 150	765 220
b- Disponibilités	1 809 489	1 923 035	2 220 620
AC3- Créances d'exploitation		15 566	
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	7 192 249	7 472 540	7 493 717
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	58 511	59 088	63 226
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	58 511	59 088	63 226
ACTIF NET			
CP1- Capital	7 066 582	7 308 510	7 328 621
CP2- Sommes distribuables	67 156	104 942	101 871
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 066	907	907
b- Sommes distribuables de l'exercice	66 090	104 035	100 964
ACTIF NET	7 133 738	7 413 452	7 430 492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 192 249	7 472 540	7 493 717

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2012
(Exprimé en dinars)

	<u>01/07/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/01/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/07/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	37 454	80 374	57 312	113 265	118 697
a- Dividendes	33 943	68 751	50 067	89 577	89 577
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 511	11 622	7 245	23 688	29 120
c- Revenus des autres valeurs					
PR 2- Revenus des placements monétaires	25 116	62 626	22 029	60 840	80 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	62 570	143 000	79 341	174 105	199 389
CH 1-Charges de gestion des placements	22 044	66 287	22 069	63 756	86 109
REVENU NET DES PLACEMENTS	40 526	76 713	57 272	110 349	113 280
PR 3- Autres produits	6 698	14 926	8 641	15 961	17 367
CH2- Autres charges	7 367	24 798	7 578	22 276	29 685
RESULTAT D EXPLOITATION	39 857	66 841	58 335	104 034	100 963
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-589	-751	0	1	1
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	39 268	66 090	58 335	104 035	100 964
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	589	751		-1	-1
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-56 287	37 688	269 375	-259 716	-40 409
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-11 337	-87 480	8 333	130 717	-66 692
- Frais de négociation	-1 163	-6 173	-5 884	-12 456	-14 242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-28 931	10 875	330 159	-37 420	-20 381

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 30/09/2012

	<u>01/07/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/01/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/07/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Resultat d 'Exploitation	39 857	66 841	58 335	104 034	100 963
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-56 287	37 688	269 375	-259 716	-40 409
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-11 337	-87 480	8 333	130 717	-66 692
d- Frais de négociation de titres	-1 163	-6 173	-5 884	-12 456	-14 242
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-100 100		-86 688	-86 688
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
— Capital		149		43 026	43 026
— Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		167		103 479	103 479
— Régularisation des sommes distribuables		-671		6	6
— Droits d' entrée		2		408	408
b- Rachats					
— Capital	-98 276	-203 918		-43 026	-43 026
— Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 888	-2 473		-103 885	-103 885
— Régularisation des sommes distribuables	-604	-785		-5	-5
— Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	-129 698	-296 754	330 159	-124 105	-107 065
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début d'exercice	7 263 436	7 430 492	7 083 292	7 537 557	7 537 557
b- en fin d'exercice	7 133 738	7 133 738	7 413 452	7 413 452	7 430 492
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>					
a- en début d'exercice	97 091	98 509	98 509	98 509	98 509
b- en fin d'exercice	95 770	95 770	98 509	98 509	98 509
VALEUR LIQUIDATIVE	74,488	74,488	75,257	75,257	75,430
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,43%	0,11%	4,66%	-0,50%	-0,27%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 30/09/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 4 102 007 DT contre 4 775 789 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi
(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève à 370 833 DT au 30/09/2012 provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 3 ème trimestre 2012 ARABIA Sicav a encaissé 6 698 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Placement à terme	782 671	758 150
Certificats de depots	498 082	
Disponibilités	1 809 489	1 923 035
TOTAL	3 090 242	2 681 184

<u>PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres</u>	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenus des Actions	68 751	89 284
Revenus des titres OPCVM		293
Revenus des obligations	11 622	23 688
TOTAL	80 374	113 265

<u>PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires</u>	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenu des Placements monétaires	17 451	22 528
Revenu des Certificats de depots	12 329	
Intérêts sur comptes de dépôts	32 846	38 312
TOTAL	62 626	60 840

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/06/2012</u>	
Montant	7 235 533
Nombre de titres	97 091
Nombre d'actionnaires	33

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-98 276
Nombre de titres rachetés	1 321
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-11 337
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-56 287
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 888
Frais de négociation	-1 163

<u>Capital au 30/09/2012</u>	
Montant	7 066 582
Nombre de titres	95 770
Nombre d'actionnaires	32

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Sommes distribuables de l'exercice	66 090	104 035
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 066	907
Sommes distribuables	67 156	104 942

<u>4/ AUTRES INFORMATIONS</u>	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenus des placements	143 000	174 105
Charges de gestion des placements	66 287	63 756
Revenu net des placements	76 713	110 349
Autres charges	24 798	22 276
Autres produits	14 926	15 961
Résultat d'exploitation	66 841	104 034
Régularisation du résultat d'exploitation	-751	1
Sommes distribuables de la période	66 090	104 035

Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	751	-1
Frais de négociation	-6 173	-12 456
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	37 688	-259 716
Plus Values réalisées sur cession de titres	-87 480	130 717
Résultat net de la période	10 875	-37 420
Nombre d' Actions	95 770	98 509
Résultat par Action	0,114	-0,380

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	65 370	62 873
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	917	883
TOTAL	66 287	63 756

ANNEXE IV

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 30/09/2012

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq	Val au 30/09/2012	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	333 453	3 883 467	3 715 959	51,67%	
ADWYA	500	4 070	4 086	0,06%	0,00%
AMS	200	2 000	2 981	0,04%	0,01%
ASSAD	66 342	683 786	625 207	8,69%	0,55%
ATL	37 032	190 683	186 197	2,59%	0,22%
ATTIJARI BANK	1 000	16 980	16 066	0,22%	0,00%
BNA	3 270	37 504	31 883	0,44%	0,01%
BT	7 800	91 251	97 492	1,36%	0,01%
BTE	9 538	241 106	265 042	3,69%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	85 430	782 363	657 811	9,15%	0,19%
MONOPRIX	200	5 820	5 812	0,08%	1,20%
SFBT	2 000	27 200	27 560	0,38%	0,00%
TELNET	500	2 941	4 024	0,06%	0,00%
TL	1 000	24 324	25 207	0,35%	0,01%
TPR	22 268	125 913	125 013	1,74%	0,05%
TUNIS RE	60 902	715 110	591 785	8,23%	0,41%
UIB	35 216	673 090	668 822	9,30%	0,20%
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	91 554	1,27%	0,49%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	216	216 000	289 418	4,02%	0,54%
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	7 510	382 600	386 048	5,37%	
ATL 2010/1	5 810	348 600	350 313	4,87%	0,73%
CIL2005/1	1 500	30 000	31 620	0,44%	1,00%
UNIFACTOR 2008	200	4 000	4 115	0,06%	0,20%
TOTAL		4 266 067	4 102 007	57,03%	